



Séminaire de formation et d'échange  
« La valorisation des espaces publics  
dans les quartiers historiques ».



Phnom Penh - Cambodge  
31 mai - 3 juin 2016



Phnom Penh connaît, depuis quelques années, une croissance soutenue qui peut modifier en profondeur et durablement son tissu urbain, entraînant une augmentation importante des investissements immobiliers à caractère spéculatif.

Jugé trop contraignant ou inadapté, le cadre juridique et réglementaire de la construction est le plus souvent contourné ou ignoré par les promoteurs privés.

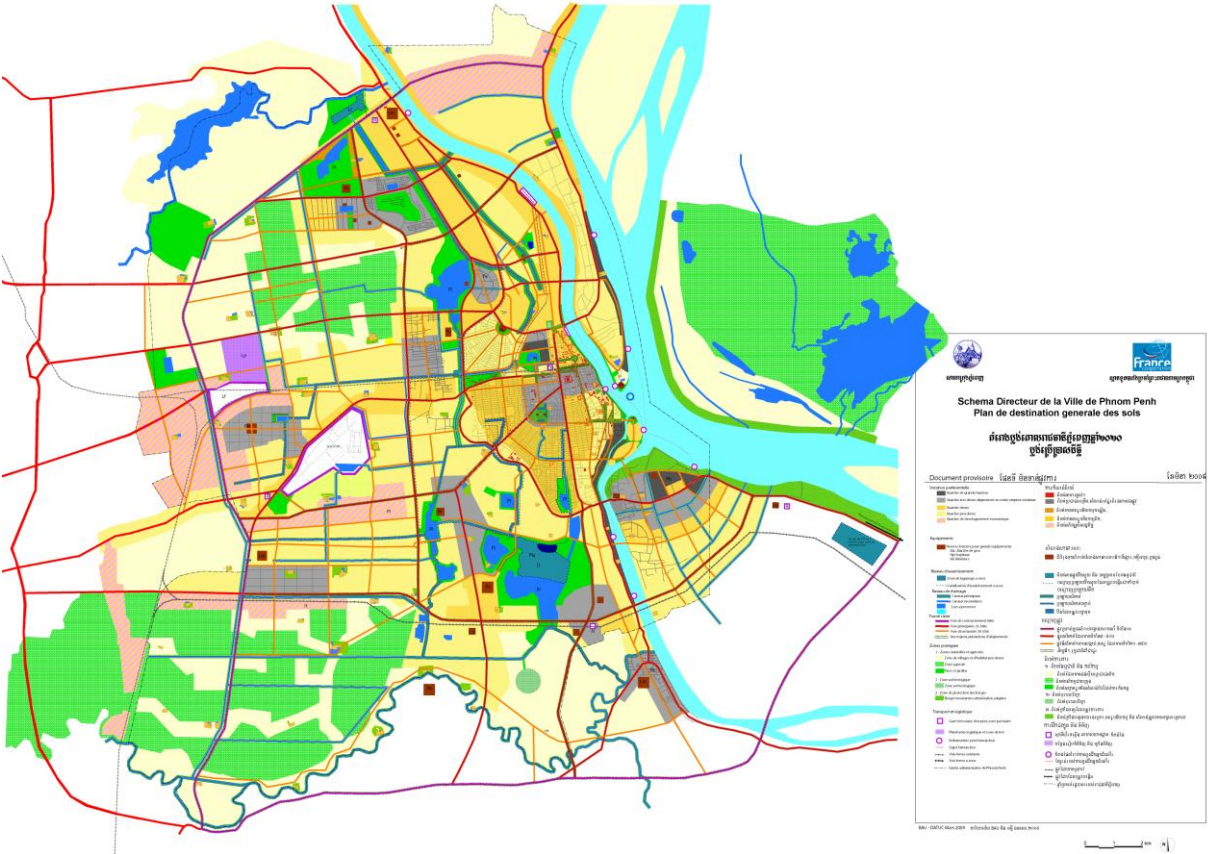
Des abus, des incohérences en matière de construction sont tolérés et la destruction d'édifices anciens sans étude préalable est souvent trop vite engagée.

Ainsi Phnom Penh risque à terme d'hypothéquer sa mémoire en fragilisant ou pire encore en effaçant son patrimoine urbain historique.

Les espaces publics de la ville, notamment ses trottoirs, sont aujourd'hui privatisés par des propriétaires ou des locataires de pas-de-porte qui le plus souvent développent une activité commerciale de proximité. Ils y parquent sans ordre leurs véhicules, automobiles, touk-touk ou deux roues. Par conséquent, la circulation piétonnière est gênée et même interdite. Le tissu végétal, élément essentiel de la composition de la ville historique, pâtit également de cet état de fait. Il est peu à peu éliminé pour augmenter les lieux de stationnement. Pas moins de 70 arbres ont fait l'objet d'une demande de coupe depuis le début de l'année 2015. En se réduisant sérieusement, ce patrimoine a de plus en plus de mal à absorber les rejets de CO<sub>2</sub>. Sa diminution impacte donc de façon sensible et quantifiée la température de la ville qui s'inscrit nettement à la hausse.



En décembre 2015, le Schéma directeur de Phnom Penh a été adopté en tant que Loi d'aménagement et de développement du territoire de la capitale. Les décrets et sous-décrets d'application seront prochainement mis en vigueur. Régulièrement mises à jour, les réflexions et les recommandations en terme de planification, débutées dans les années 1990 trouvent maintenant leur cadre de référence ; la Municipalité de Phnom Penh voit ses prérogatives reconnues en terme de protection et régies des espaces publics. De plus, elle peut désormais s'appuyer sur un corpus juridique qui lui faisait défaut auparavant dans la gestion et le contrôle de son développement.



C'est dans cette situation complexe sur le terrain et alors que s'engage une période d'ajustement administratif en terme institutionnel et réglementaire que la ville de Phnom Penh a souhaité initier une session de formation intensive et d'échange à destination de ses propres services sur la thématique de « la valorisation des espaces publics dans les quartiers historiques », en lien avec le lancement de sa deuxième phase d'étude sur la création d'une ligne de tramway dans la ville.

## **OBJECTIF DU SEMINAIRE :**

Dans le prolongement de l'initiative du Réseau international des maires francophones « Patrimoine urbain et développement durable » en faveur des villes francophones du Sud-est asiatique, la Municipalité de Phnom Penh et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) organisent ce séminaire du 31 mai au 3 juin 2016.

Il vise à sensibiliser les acteurs de l'aménagement de la ville de Phnom Penh à la question spécifique des espaces publics du centre historique de la capitale. Il s'agira de voir comment prendre en considération la préservation et la protection du patrimoine urbain historique sans muséifier la ville. Comment associer la notion d'embellissement, selon quels critères esthétiques, avec les retombées économiques provenant d'activités touristiques et de découvertes que pourraient offrir la ville ? Il sera question bien sûr des outils opérationnels et financiers garantissant durablement l'amélioration du cadre de vie des habitants. La circulation piétonnière sera enfin examinée pour en assurer la réimplantation selon un agenda à déterminer. Une ville n'est pas seulement un espace traversant dévolu à l'automobile. La ville se vit aussi en déambulant, en se promenant, en marchant. A pied. Et à l'ombre.



Dans le même temps, la formation sera l'occasion d'échanger avec un certain nombre de professionnels d'autres villes du réseau. Ces derniers pourront témoigner et enrichir le travail de terrain des professionnels cambodgiens.

Enfin, les résultats des travaux des ateliers dispensés en petits groupes pendant ce séminaire, seront présentés aux autorités locales, afin de leur suggérer des clés de lecture et d'action, susceptibles de les orienter dans leurs choix stratégiques. Dans ce but, l'ébauche d'un « livre blanc » leur sera proposée afin de les inciter à agir forts de leurs nouvelles prérogatives.

## ANNEXE

**Historique de l'initiative :** « Patrimoine culturel et développement durable » en faveur des villes francophones de Cambodge, Laos et Vietnam.

En 2014, une Initiative « Patrimoine urbain et développement durable en faveur des villes francophones d'Asie du sud-est » a été lancée par l'AIMF.

L'objectif premier de cette Initiative est d'encourager la naissance d'un réseau des villes historiques francophones, véritable plateforme pour l'échange d'expérience et d'expertise pour un développement socio-économique et culturel durable, et d'en soutenir les activités.

Les villes membres de l'AIMF ont adhéré à cette initiative à travers une déclaration d'intention, sur la base d'un plan d'action qui identifie 5 axes de travail prioritaires, en vue d'établir des positions communes

Partager à l'intérieur du réseau les bonnes pratiques et la méthodologie.

Mettre en contact des villes et des territoires, à la recherche des partenariats et des coopérations.

Poursuivre et engager des programmes de formation.

Placer la population au cœur des politiques locales et des démarches d'intervention du réseau.

Cofinancer des projets opérationnels de préservation et de valorisation du patrimoine.

L'initiative a d'ores et déjà permis de fédérer un certain nombre de partenaires, notamment la ville de Chinon et le Conservatoire National des arts et Métiers (CNAM) en France, avec qui une première activité a pu être organisée au Laos : une formation s'est déroulée à Vientiane en décembre 2014, sur la thématique patrimoine et aménagement du territoire, auprès des institutions et organismes en charge de l'aménagement au Laos. Cet atelier, s'est articulé autour de cours théoriques et d'un atelier projet urbain sur deux quartiers de Vientiane, préalablement proposés par les autorités de la ville.

En février 2015, un séminaire, « Ville, patrimoine, climat et innovation » (Cambodge Laos et Vietnam) s'est tenu à Hué. Il a réuni les villes francophones de la sous-région, et associé un certain nombre de villes asiatiques déjà actives dans le domaine du patrimoine urbain ainsi que des villes et partenaires du nord.

Ce séminaire a permis d'identifier les besoins et les attentes des responsables locaux au niveau de la sous-région et d'identifier les axes de travail susceptibles de fédérer les villes autour d'action concrètes et transnationales.

Un projet a pu être identifié à Hué, sur la problématique de l'aménagement urbain en lieu patrimonial et en lien avec la question de l'assainissement.

Le projet a été proposé pour financement au Bureau de l'AIMF en avril 2016 et au SIAAP. La ville de Namur en Belgique a également été sollicitée. La mise en œuvre est prévue à partir de fin 2016.